PRATIQUES COMMERCIALES TROMPEUSES - LES INFORMATIONS DE L'ADC FRANCE

Categories: Achat neuf (garantie), Achat voiture d'occasion, Auto, moto, vélo, Commande, livraison, Commerce : litige lié à la vente, Crédit, leasing, Dépannage hors garantie, Energies nouvelles, Fourniture d'éléctricité, Fourniture de gaz, Garanties, Informations juridiques, Les conseils, Quotidien, Solaire (thermique, voltaïque), Télécommunication, Téléphonie fixe, Téléphonie mobile, Véhicules
Tags: Actualités, Conseils, Tableau d'honneur



Notre société connait depuis un certain temps un accroissement considérable des litiges de la consommation. Le sujet a fait l'objet de plusieurs articles qui montrent la situation. On a depuis 2005 une liste de 22 pratiques en liste noire. Elle devrait, à notre sens, être enrichie de toutes les embrouilles nées de l'e-commerce ! Ce secteur a généré plus de 100 milliards d'€ de chiffre d'affaire en un an ! Il était égal à 0 en 2003 date de l'apparition de l'ADSL.

Devant cette évolution, il a paru utile de faire un article sur la matière.

Vous trouverez dans cet article :

- La partie enquête de notre revue trimestrielle n° 160

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/Les-pratiques-commerciales-trompeuses.pdf

- Le dossier de l'INC

https://www.inc-conso.fr/content/les-pratiques-commerciales-deloyales

Vous allez découvrir beaucoup d'informations. Après la lecture de ces documents, vous serez un consommateur averti !

Si vous êtes victimes, vous trouverez avec le numéro 152 de la revue les conseils utiles pour gérer le début du litige et notre rôle

Le numéro 152 de la revue Antipac

Vous pouvez nous contacter avec un des formulaires de la page ci-dessous :

http://adcfrance.fr/contactez-nous/

Cordialement

Le service juridique